

communiqué de presse

Signature d'une convention

de partenariat entre l'AER BFC et DECA-BFC

Le 25 juin prochain, à l'occasion de l'Assemblée Générale de DECA-BFC dans les locaux de l'ENSMM (Besançon), l'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) et l'incubateur régional DECA-BFC, représentés respectivement par leurs présidents Arnaud MARTHEY et François ROCHE-BRUYN, signent une convention de partenariat.

Partenaires de longue date, les deux structures ont souhaité acter leur collaboration autour de deux grands axes : la mutualisation des actions de formation et d'informations et l'optimisation du service aux entreprises, notamment pour le passage de la démarche entrepreneuriale à l'entreprise innovante.

Les objectifs de ce partenariat se résument en trois points :

- **Optimiser les opérations de sensibilisation à l'entrepreneuriat et au développement d'une culture de l'innovation** des chercheurs des établissements d'enseignement supérieurs, des créateurs d'entreprise et PME de la Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Faciliter** le plus précocement possible à l'issue de la phase de création d'entreprise, **l'identification des besoins** émanant de startups issues ou liées à la recherche publique,
- **Assurer un continuum dans l'accompagnement des projets** des entreprises et startups issues ou liées à la recherche publique.

Les deux structures s'engagent à **optimiser la sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation :**

- en préparant un plan d'actions concerté
- en proposant les compétences permettant

d'analyser et de sécuriser la démarche de création d'entreprise

- en élaborant, avec les partenaires régionaux, de nouvelles actions et/ou outils en faveur du partenariat entreprise-formation- recherche.

Elles travailleront également à **rendre plus efficaces l'accompagnement et le suivi des processus de création d'entreprises innovantes issues ou liées à la recherche publique**. Pour ce faire, la collaboration sera renforcée afin de valoriser les dynamiques structurantes régionales, les outils juridiques, techniques et financiers (et en particulier la Presta'INNO), et d'identifier les pépinières d'entreprises adaptées. Des réunions de suivi trimestrielles seront mises en place afin d'analyser les besoins de l'entreprise et opérer des mises en relation adaptées.

Enfin, DECA-BFC et l'AER BFC souhaitent **optimiser l'accompagnement de la croissance des entreprises innovantes issues ou liées à la recherche publique**, avec notamment l'organisation de tours de table financiers ou des rencontres avec des experts thématiques.

.../...

contacts presse

Témoignages de start-up accompagnées



GENARIO

David DEFENDI porte ce projet qui vise à offrir un outil moderne aux professionnels de la narration.

L'idée : utiliser l'intelligence artificielle, la modélisation en 3D, la réalité virtuelle et augmentée pour permettre à chaque auteur d'améliorer la qualité de son travail. Il travaille en partenariat avec le laboratoire CHECKSEM de l'Université de Bourgogne.

David DEFENDI avait la possibilité de s'installer à Saclay (auprès du CEA) ou à Sophia Antipolis. Une première rencontre avec Alban STREBELLE, chargé de projet digital à l'AER BFC, lui a permis de découvrir l'écosystème régional et ses atouts (laboratoire de recherche, incubateur, financements...). Un deuxième rendez-vous organisé avec Antoine PONCE, chargé d'affaires à DECA-BFC, s'est concrétisé par l'incubation du projet depuis 9 mois. L'entreprise est créée depuis une semaine et un tour de table va être organisé prochainement pour poursuivre le développement du projet.

Pour le porteur de projet, la complémentarité entre les deux accompagnements a été primordial : DECA-BFC pour la partie structuration technologique, financière et montage du business plan et l'AER BFC pour la mise en relation et une veille concurrentielle sur les salons internationaux.

David DEFENDI
defendi@hotmail.com

L'ATELIER À CROC

Trois ingénieurs issus d'Agrosup, Fanny, Anaïs et Gabriel, ont imaginé **L'Atelier à Croc**, et proposent des produits alimentaires extrudés à partir de légumineuses.

Ils ont mis au point un biscuit soufflé, le Croc apéritif, composé de plus de 70% de légumineuses (lentilles et pois chiche). Il est faible en matières grasses, riche en protéines et en fibres, sans additif et origine France !

Lauréats de plusieurs prix d'innovation au niveau national, ils ont décidé de transformer le projet étudiant en start-up et sont incubés depuis 2018 au sein de DECA-BFC.

L'entreprise souhaitait mettre un place un programme de R&D afin de mieux maîtriser la fabrication de leur produit et en améliorer le goût.

C'est à l'occasion d'un tour de table que l'outil financier Presta'INNO, porté par l'AER BFC, a été présenté. L'Atelier à Croc bénéficie, à travers la Presta'INNO, d'un accompagnement pour travailler avec la SATT Sayens sur l'optimisation du procédé de fabrication et le développement d'une nouvelle gamme de produits.

Gabriel BERNIER
g.bernier@atelier-croc.fr

./...

contacts presse

Présentations des deux signataires de la convention

L'Agence Économique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) a pour mission d'accompagner et de développer l'activité économique, l'innovation et l'emploi sur le territoire et de promouvoir l'identité régionale. L'agence est au service des entreprises et des territoires qui constituent ses deux cibles.

Les objectifs stratégiques de l'AER BFC :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire,
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins,
- Promouvoir et accompagner l'innovation et l'éco-conception,
- Promouvoir l'attractivité économique de la région.

L'incubateur régional DECA-BFC, écoute et conseille toute personne qui souhaite créer une entreprise à partir de projets scientifiques ou technologiques issus ou liés à la recherche publique.

Plus de 103 dossiers instruits : l'équipe de DECA-BFC prend le temps nécessaire pour accompagner les porteurs de projets lors de leur parcours de pré-incubation et incubation afin de les préparer au mieux aux différentes étapes de création de leur entreprise innovante.

28 porteurs de projet entrés en incubation à DECA-BFC : le parcours d'incubation d'une durée de

dix-huit à vingt-quatre mois est articulé autour des recommandations émises par les comités de sélection et de suivi. Accompagné par un chargé d'affaires et un parrain, chef d'entreprise, le porteur de projet bénéficie de financements de prestations externes destinées au développement de sa future entreprise.

Près de 120 heures d'ateliers dispensés par des experts qui leur permettront de développer leurs compétences techniques entrepreneuriales, leurs savoir-faire, leur savoir-être... pour devenir un chef d'entreprise performant afin de faire prospérer leur entreprise.

19 conventions de partenariats signées pour optimiser le continuum d'accompagnement en collaboration avec les acteurs de l'écosystème régional de l'innovation.

Plus de 70 adhérents contribuent au renforcement du maillage territorial avec les réseaux de partenaires liés à la création d'entreprise innovante.

contacts presse